

LE SPECTATEUR

NAP. PAGÉ, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

PAR LA CROIX ET LA CHARRUE

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Fonds de BANQUEROUTE

FOURRURES, CHAPEAUX
CAPOTS IMPERMEABLES
PARAPLUIES, RAQUETTES
ET UNE GRANDE QUANTI-
TÉ DE
GANTS DE KID, EN LAINE
ET BUCKSKIN, ACHETÉ
PAR MM. COTÉ & CIE À
TRÈS BAS PRIX

COTÉ & Cie
114 rue Rideau, Ottawa.

CARTES PROFESSIONNELLES.

N. TETREAU
Notaire.
Secteur PRINCIPALE, HULL

P. F. Desjardins
NOTAIRE
Secrétaire Trésorier du C. du Comté
145 Rue Principale Hull

C. B MAJOR,
AVOCAT.
Rue Gavette, rue Main.

Robitaille et de Martigny
AVOCATS, &c.
En face du Palais de Justice, 231 rue
Main Hull.
M. ROBITAILLE CH. L. de MARTIGNY

Ayien & Henault
AVOCATS
En face du Palais de Justice 228 rue
Principale, Hull
J. AYIEN L. A. HENAUULT

G. J. LABELLE
HUISSIER, C. S.
HULL, P. Q.

Dr B. S. Stackhouse
DENTISTE
Rue Gavette Rue Principale, vis-à-vis
le bureau de Poste.
Dents remplacées d'après un système
tout-à-fait nouveau, 15 minutes après
l'extraction des dents naturelles. Pas de
douleur. Gaz, chloroforme ou éther ad-
ministrés. 17 92 la.

Dr. E. S. AUBRY,
Spécialité: Maladies des femmes et
des enfants.
No 220 rue Main Hull.

DR. G. G. STACKHOUSE
DENTISTE
201, Rue SPARKS, Ottawa
Dentiers pour \$5 et \$10. Méthode spé-
ciale propre à moi-même.
Je donne \$10 à l'importe quelle
institution de charité, si l'un de nos
patients au Canada peut faire un meilleur set de
dents. 11-921

D. C. SIMON,
Percepteur du Revenu Provincial.
Auditeur, Comptable,
AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES
Sur la vie, contre le feu et les accidents.
Rue Alma. En face de l'Église, HULL.

RESTAURANT FRONTENAC
J. DUROCHER, prop.
Côté de la rue Chaudière et Wellington, Hull
Le plus agréable et le plus confortable
de la ville. Dîner à la carte et table d'hôte.
à toute heure. Vins, liqueurs et C.
à la portée de la main. Le public est in-
vité à patronner. 1-9-92-12.

Conseil de Ville de Hull

PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRIC D'OTTAWA.

SEANCE DU 4 AVRIL 1893.

Une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à sept heures et demie du soir, mardi le quatrième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt treize (hier, étant le lundi de Pâques), et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire E. Aubry au fauteuil, et les échevins Waters, Boul, Sabourin, Dumais, C. M. Wright, J. Wright et Dumontier, formant un quorum du dit conseil.

1. Proposé par l'échevin J. Wright, seconde par l'échevin Dumontier: Que les minutes de l'assemblée du 6 mars dernier qui viennent d'être lues soient approuvées.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin C. M. Wright, secondé par l'échevin Boul: Que tous les comptes et autres papiers déposés sur le bureau de ce conseil soient référés à leurs comités respectifs, à l'exception des applications de A. Gagnon, B. Moineau, J. Bte Laroche, B. Myre, et G. Barabé, les requêtes de P. H. Durocher et autres et Frank Miller, les lettres de M. M. Jos Bourque, McDougall et de Martigny et Jos Lemieux, les soumissions de la Gitta Pouché and Rubber Mfg. Co, et Redway & Co, et la demande du chef Genest.

Adopté.

Le rapport suivant est soumis.

THIRTY-THIRD REPORT OF THE FINANCE COMMITTEE To the Corporation of the City of Hull:

Your finance Committee (day assembled at the office of your Clerk, On Monday, the twenty-seventh day of March 1893 and represented by Alderman J. Wright, Chairman in the chair and Alderman Sabourin, Waters and Renaud—Alderman C. M. Wright being absent) present beg to report that, having examined the various accounts which you had referred to them, they have approved the following, and recommend that the same be paid:

Le Réveil.....	\$164 74
Gélon Lafond.....	117 50
Quebec Government.....	99 60
General Hospital.....	96 40
Ferdinand Barrette.....	72 35
Municipal Election.....	72 00
Le Spectateur.....	15 68
T. G. Brigham.....	24 00
Chaudière Electric Co.....	31 30
Bastie Carrière.....	16 40
Edward Waters.....	14 48
Samuel Rogers' Oil Co.....	11 65
A. Bureau et Frères.....	10 50
P. Thos. Desjardins.....	7 50
Antoine Parent.....	2 95
Chs. Deschênes (dog tax).....	50
Total.....	\$779 72

Your Committee would also suggest that an insurance be immediately effected on the Court House and Gaol as follows:—Twenty-five thousand dollars on the Court House, at a premium of \$1-10 per \$100, and five thousand dollars on the Gaol, at a premium of \$1-60 per \$100, both on three years, years policies, and that carpenters' risks be paid at the rate of 10 cents per month for every \$100 of insurance from the time men will be set at work in the buildings.—\$20,000 to be allowed to Mr. Simon, and \$10,000 to Mr Chs. King.

Respectfully submitted.

(Signed) JOSHUA WRIGHT
Chairman,
" T. P. SABOURIN
" WM. WATERS.

3. Proposé par l'échevin J. Wright, secondé par l'échevin Waters: Que le trente-troisième Rapport du comité des Finances qui vient d'être soumis soit adopté.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin Dumais, secondé par l'échevin C. M. Wright: Que ce conseil se forme en comité général avec Son Honneur le Maire au fauteuil, pour examiner et considérer les plans et tracés du pont projeté de la Gatineau.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin Dumais, secondé par l'échevin C. M. Wright: Que le comité lève séance, rapporte progrès, et que le conseil procède aux affaires.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin C. M. Wright, secondé par l'échevin Dumais: Que le rapport du comité spécial nommé pour établir la question du pont projeté de la Gatineau soit adopté, et que Son Honneur le Maire et l'échevin Dumontier soit ajoutés au dit comité auquel le soin de l'entretien du dit pont est délégué.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin Boul, secondé par l'échevin Waters: Que M. Georges Bérubé, soit engagé comme chauffeur aux pompes de l'aqueduc, en remplacement de Joseph Charland, démissionnaire, au salaire de ce dernier.

L'échevin J. Wright propose en amendement, secondé par l'échevin Dumais: Que cette question soit déléguée au comité du feu et de l'eau avec prière de faire rapport à ce conseil.

L'amendement est adopté et la motion principale rejetée sur la division suivante:

Pour l'amendement—les échevins Dumais, C. M. Wright, J. Wright et Dumontier:—4.

Contre—les échevins Waters, Boul et Sabourin:—3.

8. Proposé par l'échevin C. M. Wright, secondé par l'échevin Dumais: Que des soumissions, à être reçues jusqu'au 17 avril courant soient demandées par la voie du Spectateur et du Dispatch pour la fourniture du bois nécessaire au chauffage des fournaies de l'aqueduc, et aussi des habillements d'été pour les hommes de police et de la brigade du feu—Le chef Genest devant fournir les renseignements demandés à propos de ces derniers.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin Boul, secondé par l'échevin Waters: Qu'il soit préparé, pour la prochaine assemblée, de ce conseil, un état de compte indiquant: 1o. Le montant détaillé des sommes payées par le Secrétaire-Trésorier, pour frais et dépenses légales pendant les années 1891 et 1892; 2o. La date du paiement de ces sommes d'argent; 3o. Les sommes d'argent payées en chaque cause; 4o. A qui ces sommes d'argent ont été payées.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Waters, secondé par l'échevin Boul: Que la somme de \$45 68 due à M. Pagé portés et au rapport du comité des finances qui vient d'être approuvé par ce conseil soit appliquée, tel que demandé par M. Page, sur le montant des taxes dues par M. Monk, à ce conseil.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin Boul, secondé par l'échevin Waters: Que le chef Genest soit chargé de voir à ce que les maîtres couvrant les fosses au coin des rues Alfred et Albion qui ont été enlevés pour construire l'aqueduc, soient remplacés.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin C. M. Wright, secondé par l'échevin Dumontier: Que les requêtes de M. P. H. Durocher et autres, et Frank Miller soient laissées sur la table jusqu'à la prochaine assemblée.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin Dumais, secondé par l'échevin Dumontier: Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un billet à quatre mois de échéance au montant de quatre mille piastres, en faveur de M. Joseph Bourque, en acompte d'ouvriers employés pour la construction de la Cour et Prison, d'après les estimations données et fournies par l'Ingénieur du Gouvernement, sans préjudice à la sentence arbitrale rendue en cette affaire, et que M. Joseph Bourque soit autorisé à établir les planchers doubles nécessaires au Palais de Justice.

L'échevin Boul propose en amendement, secondé par l'échevin Waters: Que cette question soit déléguée au comité spécial chargé d'ajuster les difficultés en icelle et au comité des finances.

L'amendement est adopté et la motion principale rejetée sur la division suivante:

Pour l'amendement, les échevins Waters, Boul, Sabourin, C. M. Wright et J. Wright:—5.

Contre—les échevins Dumais et Dumontier:—2.

14. Proposé par l'échevin C. M. Wright, secondé par l'échevin Dumais: Que les lettres de la Gitta Pouché & Rubber Mfg. Co et Redway & Co soient déferées à l'ordre de la Cour, et que le conseil soit autorisé à demander des soumissions, ou d'acheter cinq cents piastres de boyaux, en vue de aux termes les plus avantageux possibles, et d'entreprendre la communication avec les différents manufacturiers.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin Dumais, secondé par l'échevin Sabourin: Qu'une application pour l'obtention de la licence pour l'exportation, barette, magasin de liquides en gros, ou d'autres articles, soit présentée en considération qu'après que le montant de la taxe sera payé, et que telle licence aura été versée entre les mains du Trésorier de la Cité, et qu'après le 8 mai prochain aucun argent ne soit reçu et aucune application ne soit considérée.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin C. M. Wright, secondé par l'échevin Boul: Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, et les échevins J. Wright et Dumais soit formé avec prière de conférer avec les Directeurs de la compagnie des chars électriques de la Cité d'Ottawa au sujet de l'extension projetée de leur ligne jusque dans les rues de cette ville.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin Waters, secondé par l'échevin Sabourin: Que le chef Genest soit chargé de faire réparer les trottoirs où il y a danger en attendant que le comité des rues et améliorations s'assemble.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin Waters, secondé par l'échevin J. Wright: Que le comité de santé consulte le médecin du bureau de santé et prenne tous les moyens qu'il trouvera nécessaires afin de protéger la santé publique.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin C. M. Wright, secondé par l'échevin J. Wright: Que Son Honneur le Maire soit autorisé à émaner des chèques pour le paiement mensuel du salaire des employés de la corporation.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin Waters, secondé par l'échevin Sabourin: Que ce conseil ajourne à lundi le dix-sept avril courant.

Adopté.

Il est défendu de lire ceel

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce monstre qui couvre une partie de notre dernière page.

Les personnes malades, languissantes manquant d'activité et de vigueur, inquiètes et nerveuses, enfin toute l'humanité souffrante devrait lire attentivement cette belle réclame en faveur du plus grand remède mis en vente depuis 100 ans.

Il ne s'agit pas de remèdes patentés ordinaires, mais d'un remède qui est le fruit de longues années d'études et d'expériences, le "Nervine Tonic".

C'est bon pour toute espèce de chose. Il peut être bu au lieu de l'eau et il reconstruit le tissu nerveux et vous rendra une nouvelle personne.

Allez chez Cook & Holmer, et demandez le "Nervine Tonic" dont ils sont ici les seuls agents.

Vous tous qui êtes malades de quoi que ce soit, croyez-moi, c'est le plus grand remède du siècle et ne coûte qu'une piastre.

Lisez l'annonce.

OTTOLENE
EST LE
SUBSTITUT
POPULAIRE DU SAINDOUX

Tous les saints et les apôtres de la cuisine ainsi que les gour-mands après dîner ont goûté. Tous ceux qui ont essayé font de même. Es-sayez-les aussi et voyez.

En vente partout chez les épiciers.
Préparé seulement par
N. K. Fairbank et Cie.
Rues Wellington et Anne,
MONTREAL.

LOTÉRIE DU PEUPLE

Autorisée par la législature de Québec

10 CENTS LE BILLET
PROCHAIN TIRAGES
Les Mardis 28 Mars et 11 Avril,

Nomenclature des Lots.

1 Lot valant \$1,000 00	\$1,000 00
1 " " 500 00	500 00
1 " " 250 00	250 00
1 " " 100 00	100 00
2 Lots " 50 00	100 00
5 " " 25 00	125 00
25 " " 5 00	125 00
100 " " 2 50	250 00
500 " " 1 00	500 00

Lots approximatifs

100 Lots valent	2 50	250 00
100 " " "	1 00	100 00
999 " " "	1 00	999 00
999 " " "	1 00	999 00
2834 Lots valent.....		\$5,298 00

Les demandes des billets seront reçues jusqu'à neuf heures, le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.

Les noms des gagnants ne sont pas publiés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau Principal: 78 rue St Laurent, Montreal.
P. O. Boite 987
Ed. C. LALONDE gerant.
On demande des agents.

3 Applications Enlèvent Radicalement Les Peaux Mortes ANTI-PELLICULES

D. I. CAVEN. Restaure les cheveux à leur couleur primitive. Nettoie la cuir chevelu. Assouplit les cheveux et provoque la croissance.

GARANTI

Tantôt, quand on se voit dans le passage du C.P.R. à leur couleur primitive. Nettoie la cuir chevelu. Assouplit les cheveux et provoque la croissance.

Bryson Graham & Cie

COMPTANT ET PRIX FIXE.

Membres de Ménage, Tapis, Vaiselle, Lampes, Argenterie, Couverture de Roger

MEUBLES

MEUBLES pour salon, Chambre à coucher, Cuisine salle à diner.

TAPIS

Tapis Wilton, Tapestry, Coco, Ecossais, Bruxelles, Nattes

VAISSELLE

Sets à diner, à déjeuner, à thé, porcelaine, etc.

Sets de Toilette

Abondance d'argenterie, qua druple pliaquant. Mots: Argent comptant.

Bryson Graham & Cie

144 - 145 - 148 - 150 - 152 et 154

RUE SPARKS.

Département d'épicerie: 88 & 85

RUE O'CONNOR.

OTTAWA.

Chemin de fer

OTTAWA et GATINEAU VALLEY

A partir du mercredi, 22 Février, 1893, Les trains passent Ottawa à 5.20 hrs. p.m., arrivent à Kamouraska à 8.25 p.m. Les trains passent Kamouraska à 6.00 a.m., arrivent à Ottawa à 9 a.m., à la gare Union du Pacifique Canada, Ottawa.

Pour prix du fret, billets de saison, excursions, s'adresser à

J. T. PRINCE

36 Central Chambers, Ottawa

GRANDE OUVERTURE DES

SE CONTINU

Modes du Printemps!
RUE MAIN
FRÈRES
P. E. CARON & FRÈRES

LA QUESTION DES ÉCOLES.

Réponse à "Père de Famille."

CORRESPONDANCE.

Monsieur,

Si Dieu dans sa sagesse vous eût donné autant de jugement que de barbe au menton vous ne m'auriez pas répondu en Normand, c'est à dire vous n'auriez pas présents l'erreur et la vérité sous un même jour; vous auriez répondu d'une manière plus saine, plus sincère et plus digne d'un homme sérieux qui vient discuter devant le public une question qui intéresse toute la société: celle des écoles.

Si vous aviez été franc et poussé par l'amour de la vérité vous n'auriez pas cherché à jeter le discrédit sur l'Institut des Chers Frères des Ecoles. Chrétiens tout en protestant de votre attachement pour une institution que vous cherchez à miner et à vilipender, vous ne me rentriez pas en mémoire cette phrase du grand Corneille:

« Ce qui importait à ma perte obstinait et d'ailleurs m'importe encore après qu'il m'a assassiné. »

Ah! j'avais bien raison de dire dans ma dernière correspondance que ce qui vous fait agir c'est un motif de vengeance et le dépit: c'est cette vengeance qui comme un feu qui vient de l'esprit riva à la chaîne. Il faudrait bien mieux pour vous d'abandonner la partie, car ne vous appercevez vous pas que vous toulez de défaut en défaut depuis que vous avez levé l'étendard de l'indiscipline avec le quel vous pensez dans votre âme naïve arriver à la victoire et qui vous a fait tomber de Charybde en Scylla; plutôt croyez le bon fataliste et ne cherchez pas à miner le pot de terre luttant contre le pot de fer, mal vous en prendrait.

Il faut se méfier de la conséquence qui est nette. Mal prend aux val vireux de faire les vireurs.

La Fontaine.

Apprenez que les esprits hantés par l'hallucination dangereuse ne se trouvent et ne se rencontrent que dans le camp des détracteurs de nos institutions religieuses et dans celui de ceux qui cherchent mais en vain, à diriger leurs traits contre ce qu'il y a de plus noble et de plus distingué dans notre pays. Apprenez qu'on ne s'attaque pas impunément à plus fort que soi; du reste je crois que tout dernièrement vous en avez senti la dure vérité, et la cruelle expérience. Apprenez de plus que vos attaques ne nuisent qu'à vous même, ce n'est pas moi qui vous le dit c'est un homme plus autorisé que moi, c'est un homme qui s'y entend en fait de caractère, en fait de mœurs, je veux parler du créateur de l'apologue française qui dit:

La ruse la mieux ourdie

Peut nuire à son inventeur

Et souvent la perd

Retourne sur son auteur.

Je vous conseillerais donc ce printemps, (c'est la saison,) de vous purger avec quatre grains d'Elébore; c'est un remède à bien des maux surtout à un mal particulier que vous me paraissez avoir à un haut degré; on l'extrait d'une plante qui est inconnue sur nos bords et qui pourrait bien se trouver en touffes presses dans votre propre jardin.

En parcourant à la hâte votre troisième correspondance inutile pour nos contributeurs et nos commissaires d'école je n'ai pas vu matière à refutation parce que tout ce que vous avez écrit n'est que des répétitions et des répétitions—qui naturellement sont fort ennuyeuses par leur monotonie et je suis fortement convaincu—que vous ennuyez beaucoup nos contributeurs par vos balivernes et vos insinuations évasives à l'adresse de ceux que vous détestez et contre lesquels vous avez entrepris la présente polemique.

Seulement j'ai été frappé par ces mots, mensonge coloniaux! mensonges coloniaux! Ah! ah! me dis-je qu'est-ce que c'est que ça. Et ces mots, je les ai trouvés une vingtaine de fois dans votre bouche; comme si la preuve de ce qu'on affirme résidait dans un mélange cacophonique de mots ronflants et prétentieux.

Telle est la réponse pleine de vérité et transcendante que vous m'adressez.

Telle est votre manière de répondre à la défense péremptoire que j'ai faite de l'Institut des Chers Frères des écoles chrétiennes.

En vérité si c'est là toute votre réponse, elle ne mérite pas ce titre: un écrit anodin comme celui que vous m'adressez par la voix du *Reveil*, ne méritait certainement pas la place d'honneur que j'en suis convaincu pour vous faire plaisir (plaisir qui coûte cher!) M. le notaire Brodeur vous a galamment donnée dans les colonnes de son journal dont les pénales pour la plus grande utilité de ses abonnés ont été tout récemment transportées au forum de la cité de Hull.

Dire que vos trois grandes colonnes sont un joyau littéraire serait forcer la note et m'exposer à être démenti par la partie bien pensante de notre population.

Je dirai donc que votre élucubration me paraît venir d'un assez bon naturel; mais sentir une huile empesté par l'atmosphère où vous respirez.

Je dirai que je n'ai pas beaucoup confiance au génie qui a présidé à votre formation littéraire et que cet adage du poète:

La montagne en travail enfante une souris, vous est parfaitement applicable.

Vox, vox, pretea que melit.

Vous êtes vaincu Père de Famille: les Frères ont obtenu ce qu'ils désiraient c'est à dire les \$50 d'augmentation.

CONTRIBUABLE.

CORRESPONDANCE

Essais de semences et distribution du grain de semence.

Au rédacteur du *Spectateur*:

MONSIEUR,—

Sachant que les sujets en tête de cette communication sont d'un très grand intérêt pour les cultivateurs, permettez-moi de faire part à vos lecteurs de ce qui suit:—

EPREUVE DE SEMENCES.

À la Ferme Expérimentale Centrale, à Ottawa, on s'occupe activement aujourd'hui d'éprouver le pouvoir germinatif du grain et autres semences agricoles. Jusqu'à présent plus de 1,600 échantillons ont été éprouvés cette saison, et les résultats ont été très satisfaisants, le pourcentage de vitalité étant très bon. Toutefois on a vu de quelques districts du Dominion des échantillons de qualité très inférieure et tout à fait impropres à la semence. Dans quelques endroits du Manitoba la saison de récolte de 1891 a été très défavorable, et de grandes quantités de grains ont été laissées en meules pendant tout l'hiver et battues au printemps de 1892. Un certain nombre d'échantillons de ce grain ont été éprouvés et ils indiquent un pourcentage très minime de vitalité, plusieurs variant de 15 à 40 pour cent seulement, et sont tout à fait impropres à la semence. Dans d'autres parties du Dominion, et surtout dans quelques endroits d'Ontario et de Québec, la température pendant la période de la récolte a été très pluvieuse, et le grain en meules a été exposé à plusieurs averses avant de pouvoir être entré, et dans l'intervalle une partie a germé. Une forte proportion de ces échantillons indique aussi une faible degré de vertu germinative, et s'il est employé comme semence il en résultera probablement un pauvre rendement.

Les cultivateurs qui désirent envoyer d'autres échantillons pour les faire éprouver, devraient les envoyer sans délai; les paquets devraient contenir à peu près une once chacun, et ils peuvent être envoyés à la Ferme Expérimentale franco par la poste. Les échantillons sont éprouvés et les résultats peuvent généralement être communiqués environ dix jours après la réception du grain.

DISTRIBUTION DU GRAIN DE SEMENCE.

La semaine dernière, 16,905 sacs échantillons des meilleures espèces de grain, pesant 3 livres chacun, ont été envoyés franco par la poste à 9,114 cultivateurs demeurant dans diverses parties du Dominion. Cette forte quantité de grain, au-delà 25 tonnes, était toute de première qualité, et se composait des espèces de grain qui promettaient le plus et qui avait été essayé sur les diverses Fermes Expérimentales. Sur l'ordre de l'honorable ministre de l'Agriculture, une semblable distribution est en voie de se faire cette année, et déjà plus de 3,000 échantillons ont été expédiés, et un grand nombre est mis à la poste tous les jours. Le but de cette distribution est de mettre entre les mains de bons cultivateurs, par tout le pays, des échantillons des meilleures variétés d'avoine, d'orge, de blé, de pois, etc., de façon qu'elles puissent, à une époque rapprochée, servir de semence dans chaque district du pays, et éventuellement réussir à remplacer les espèces affaiblies et inférieures par des variétés plus vigoureuses et fertiles. Le nombre d'échantillons envoyés à une seule et même personne est limité à deux dans chaque cas, et à ce taux on peut encore en fournir beaucoup. Avec du soin et un emploi judicieux ces échantillons de 3 livres produiront généralement de un à trois boisseaux la première année, et à la fin de la deuxième année le cultivateur aura assez de semence pour ensemer un grand champ. Les avantages qui découlent de cette grande distribution des meilleures espèces de grain qu'on puisse obtenir, se manifesteront sans doute dans quelques années par une

amélioration dans la qualité et une augmentation dans la quantité des récoltes de grain en Canada. Une circulaire est envoyée avec chaque échantillon, et l'on s'attend à ce que ceux qui la reçoivent en remplissent les blancs et y insèrent les détails de la nature et de la croissance du grain, et nous la renvoient à la fin de la saison. On s'attend aussi à ce qu'un échantillon de pas moins qu'une livre du produit soit envoyé à la Ferme Expérimentale Centrale, afin que l'on connaisse quel succès a eu sa croissance. Des échantillons sont envoyés à ceux qui en demandent, tant qu'il en reste. Les lettres peuvent être envoyées à la Ferme Expérimentale, Ottawa, sans payer de port

WM. SAUNDERS,
Directeur des Fermes Expérimentales,
OTTAWA, 9 mars 1893.

CORRESPONDANCE

Les Plans de la Cour et Prison

Monsieur le Rédacteur,

Les plans du palais de justice et prison ayant été demandés et n'ayant pu être produits, certaines personnes croient en conséquence et disent que je détrempe ces plans, tandis qu'ils sont encore en la possession des arbitres, à Montréal. Ceux-ci ont écrit au greffier de cette ville lui demandant avis, qu'ils sont prêts à renvoyer les plans pourvu que leur maître comme arbitre, leur soit payé, ou bien, que moi, le sousigné, veuille me porter en garanti pour le plein montant.

L'on comprend de suite ma position: La corporation me doit déjà de forts montants pour le paiement desquels je la menace de poursuite, et l'on me demande de me porter son garant pour \$1,500 encore. Ceci est d'autant moins réalisable que la corporation ne paraît pas disposée à payer, sans plaider, le salaire des arbitres.

En attendant, les plans restent en la possession de ces derniers, et je demeure votre tout dévoué,

JOS. BOURQUE, Eattepreneur,
HULL, 6 avril, 1893.

Soiree Dramatique et Musicale a Cheneville

(De notre correspondant spécial)

La soirée dramatique et musicale de dimanche a été un vrai succès sous tous les rapports. Dès 7 h. la salle était bondée de monde. Aux sièges d'honneur, on remarquait les révérends M. Guay curé de Ripon, M. Montour, curé de Amherst, M. Proulx curé de Suffolk, M. Guillaume, curé de Chénéville; M. Joubert, maire de Ripon; M. et Mde. Chéné, maire d'Arthwell; M. et Mde. Saint Pierre, notaire; M. et Mde. Aubry, Dr.; M. et Mde. Desjardins, Mesdemoiselles, Joubert, Leduc, Saint Pierre, Galand etc, de Ripon; Delle Côté, de Montréal; Delles Gagnon et Montour, d'Amherst; M. et Mde. H. Lefebvre, M. et Mde. Locas, M. et Mde. Richard, etc de Chénéville.

La pièce intitulée: "Marie ou la Grâce de Dieu" a été réussie à merveille. Les adieux de Marie "à sa mère" ont arraché des larmes à la plupart des spectateurs. Toutes les actrices ont parfaitement rempli leur rôle. Delle B. Hunt, qui représentait Marie, a pleuré elle-même pour mieux faire pleurer les auditeurs. Delle V. Bigras, qui remplissait le rôle de Magdeleine et Dme T. Leduc celui de Catherine ont très bien rendu les sentiments qui animent le cœur d'une mère et d'une toute pleine de tendresse et de dévouement. Delles V. T. Bigras et C. Lescorbeau, paraissaient à leur aise sur le théâtre, à plusieurs reprises, elles ont été interrompues par les applaudissements. Dame T. Racine et Delle C. Raymond, qui représentaient le magasin de Félines et Madame de Cibray, étaient parés de magnifiques toilettes: elles ont parlé et agé en vraies dames. Enfin, Mesdemoiselles F. Ferland et A. Raymond ont été très goûtées dans leur rôle de sœur Suzanne et de Fanchon.

À l'ouverture et pendant les entractes, Mesdemoiselles Ferland, V. Bigras, B. Hunt, V. T. Bigras, A. Racine, T. Leduc et M. O. Rochon nous ont égayé par du beau chant et de la belle musique.

La comédie: "Les quatre Prunes" a été très-bien actée par M. O. Rochon et T. Racine. Les acteurs ont été applaudis à maintes reprises et rappelés à la fin de la pièce.

M. O. Rochon nous a ensuite divertis par une chanson comique: "La patate à mon oncle Jaco." Puis ayant été rappelé il nous a donné pour dessert une autre chanson non moins comique: "Le secret de ma tante Mini."

Tout le monde s'est retiré content et heureux, chacun espère assister bientôt à une autre soirée, pour goûter et applaudir encore nos actrices et nos acteurs.

Spectateur.

Comte Romain, M. L. G. Baillargé

Monsieur le Commandeur L. G. Baillargé, C. R. vient d'être l'objet d'une nouvelle munificence de la part de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

À l'occasion du jubilé sacerdotale de notre Eminentissime Archevêque le Cardinal Taschereau, M. le Chevalier Commandeur Baillargé a fait don à Son Eminence de \$16,000 qui lui était dû par l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus de Québec. La nouvelle de ce cadeau princier ainsi que des autres oeuvres et mérites de notre éminent concitoyen a été portée à la connaissance de Sa Sainteté par Mgr l'Archevêque de Cyrène, et, pour en témoigner sa satisfaction, le Pape Léon XIII a ajouté au titre honorifique que M. le Commandeur possède déjà celui de *Comte Romain*.

La St. Jean Baptiste à Montréal.

Voici comment sera célébrée la St. Jean-Baptiste à Montréal cette année:

1. Les démonstrations qui dureront quatre jours, les 24, 25, 26, et 27 juin, comprendront:

2. Un grand service funèbre en l'honneur des héros qui ont bien mérité de la patrie.

3. Le débarquement historique de Maisonneuve dans l'île Ste. Hélène.

4. L'inauguration de la cathédrale, où sera célébrée la fête nationale; grande procession.

5. Un congrès de toutes les sociétés nationales d'Amérique.

6. Un banquet de 1,000 couverts donné par l'Association Nationale St. Jean-Baptiste.

7. Des fêtes populaires au parc Sohmer où il y aura place pour 10,000 personnes.

Consomptifs, rejouissez-vous!

Vous ne mourrez pas si vous voulez n'exercer qu'un peu de bon sens, et dépenser quelques sous. Vous pouvez être très faible à présent, assis tout renfermé dans votre fauteuil, mais vous pouvez maintenant agiter votre chapeau et crier de joie! L'Emulsion de Miller d'Huile de Foie de Morue vous sauvera si la prenez selon les directions. Ce dont vous avez besoin, c'est du sang neuf, et des tissus cellulaires nouveaux. Si vous prenez l'Emulsion de Miller, vous gagnerez un poids de 5 à 10 lbs. de chair par bouteille. Inutile de parler pour rien. Une suggestion devrait être suffisante au portuaire qui se sauve par l'usage d'Huile de Foie de Morue. En grosses bouteilles de 50c. et \$1.00 chez Cooke & Helmer.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS seront reçues par le sousigné jusqu'à lundi, le 17 avril courant pour la fourniture du bois de chauffage nécessaire aux fournaises de l'aqueduc pour l'espace d'une année, à compter du premier jour de juillet prochain. Le bois de moulins de quatre pieds de longueur, bien sec, sera seul adopté. Et aussi pour les habillements d'été des hommes du corps de police et de la brigade du feu. Le chef Genest donnera les informations requises au sujet de ces dernières.

Dans l'un ou l'autre cas le conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,
J. O. LAFERRIÈRE,
Sec. Trés.

Bureau du Secrétaire-Trésorier,
Hôtel de Ville, Hull, 6 avril 1893.

A LOUER

À Iroiside une forge située dans le village et bien achalandée. Conditions faciles. S'adresser à
D. TRÉAU DE COELI,
Iroiside.

Contrat gratis

Voyage gratuit, pour aller visiter les propriétaires de 5 acres de terre donnés garanties dès que l'irrigation est commencée. \$40. par année, nous plantons la terre pour vous GRATUITEMENT, nous payons les taxes et la main d'œuvre avec la moitié de ce que cette terre produit, ALORS VOUS AVEZ VOUS \$40. Nous faisons des états de comptes assermentés, et nous envoyons promptement vos profits après chaque récolte. Nous vous enverrons les noms de 90 personnes qui ont reçu l'an dernier, des sommes variant entre \$25. et \$500. sur un achat d'un an. Nous garantissons le contrat gratis, pas de taxes, pas d'argent pour l'ouvrier ou des arbus, billets de passage gratis pour visiter la propriété et nous vous payons \$40. par année pour vous aider à payer l'irrigation, car la terre n'a aucune valeur si elle n'est pas bien égoutée. Pour les détails, écrivez à:
California Land & Water Exchange,
DAYTON Ohio.

Sacrifice!

Sacrifice!!

TOUT AU
Prix Coutant
pour 15 jours

AU MAGASIN DU BON MARCHÉ

D. A. Décosse

Coin des rues Principale et de l'Église.

Nouvelles Modas du Printemps

Mlle A. Remillard désire au oner à ses nombreux pratiques de Hull et des environs qu'elle est maintenant prête à exécuter toute commande que l'on voudra bien lui confier dans la confection des chapeaux de d'été et de demoiselles d'après les modes les plus nouvelles.

Choix considérable, assortiment complet de fleurs, rubans, lorms, agréments et garnitures de toutes sortes. Prix modérés. Une visite est sollicitée.

DLLE A. REMILLARD,

Coin des rues Church et Main.

Magasins de M. D. A. Décosse

TOUSSEZ-VOUS?

Depuis un Jour!

Une Semaine!

Un Mois!

Une Année!

Des Années!

PRENEZ LE

Sirop de Térébenthine

ou

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Gout.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon

DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. G. LAVIOLETTE, M.D.,

217 Rue des Coronatseires, Montréal.

CAUTION.

Chaque torquette du

MYRTLE NAVY!

EST MARQUÉ

T. & B.

EN LETTRES BRILLANTES

AUCUN AUTRE N'EST LE VRAI

Union St Joseph de Hull

Une assemblée ajournée de l'Union St Joseph de Hull, aura lieu ce soir, à 8 hrs p.m. Tous les membres sont priés d'y assister.

JOS. SÉGUIN, P. THIBAUT,

Secrétaire, Président.

MODISTE

Mlle Barbeau, désire informer ses nombreux clients et le public en général de Hull qu'elle est maintenant prête à exécuter toutes les commandes pour la confection des robes et manteaux fashionables à sa résidence.

No. 105 rue Brewery.

Satisfaction garantie et prix modérés.

